



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des Lycées et Collèges

## **CPGE : nouvelles propositions du ministre de l'Éducation Nationale Le compte n'y est pas !**

**Prépa, lycées  
et collèges,  
le SNFOLC  
met en  
discussion  
dans les  
assemblées  
du personnel  
la grève le 9  
décembre  
pour  
l'abandon  
du projet  
Peillon.**

Le ministère de l'Éducation Nationale a annoncé hier, lors du groupe de travail sur les statuts et les missions des enseignants d'une part la création d'une prime de 3000 euros pour les professeurs exerçant au moins 4 heures devant une classe à plus de 35 élèves.

Il a également indiqué que les professeurs exerçant actuellement à temps plein en classes préparatoires, mais dont le service comporte moins de 10 heures, le complèteraient par des heures d'interrogation de leurs élèves. Heures qui leur sont actuellement rémunérées en sus de leur service d'enseignement.

Tous comptes faits, il apparaît que cette proposition ne comble pas les pertes de salaire générées par la redéfinition des obligations de service des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles.

Cette redéfinition a d'ailleurs pour objectif premier de réduire leurs rémunérations.

Elle les inquiète aussi légitimement sur l'avenir des classes préparatoires.

A ce sujet, le SNFOLC tient à souligner que ce qui est anormal ce n'est pas le niveau de rémunération des enseignants des classes préparatoires, eu égard à leur investissement professionnel et leur niveau de qualification, mais la paupérisation croissante des enseignants dont le salaire moyen ne dépasse pas 2200 euros (indice 560), le début de carrière se situant à 1650 euros. Ceci est le résultat du blocage des salaires, qui sera encore reconduit en 2014.

La diminution des rémunérations des professeurs des classes préparatoires est une des conséquences de la suppression envisagée par le ministre des décrets du 25 mai 1950, décrets qui régissent les obligations de service de tous les professeurs du second degré. Professeurs de lycées, de collèges, de ZEP, de classes préparatoires, c'est un même décret statutaire qui est visé.

Le SNFOLC apporte son total soutien aux revendications des professeurs des classes préparatoires comme à celles de tous les enseignants, qui ne veulent ni travailler plus pour gagner moins, ni voir leurs missions dénaturées comme le prévoient les projets ministériels.

Il demande d'abandon des projets du ministre.

Le SNFOLC déposé un préavis national de grève pour le 9 décembre.

**Prépa, lycées et collèges, le SNFOLC met en discussion dans les  
assemblées du personnel la grève le 9 décembre pour l'abandon du  
projet Peillon.**